

ACTIVITES PERISCOLAIRES

COURS SEVIGNE PRIMAIRE 2019/2020

Chers parents, chers enfants,

Nous vous proposons pour l'année scolaire 2019/2020 les activités suivantes, sachant qu'il nous faudra un minimum de 10 à 12 enfants inscrits par activité/atelier pour nous permettre de les mettre en œuvre ; ces activités sont ouvertes aux classes **maternelles et primaires**.

Les ateliers ouvrent courant septembre, merci de vous y inscrire rapidement.

- Les classes de **CM1 et CM2** ont reçu les propositions d'ateliers pour le cycle3 au Collège, mais les enfants peuvent aussi s'inscrire sur les ateliers du primaire qui ne sont pas proposés au Collège.
- Les règlements se font désormais par trimestre (sauf Foot et Basket, règlement annuel)

1. FOOTBALL : le samedi matin, de 8 h à 10 h, en fonction des groupes d'âges, sur le stade du Collège Notre Dame d'Afrique à Biétry.

Coût : **75 000 F** par an, payable en une seule fois à l'inscription au Cours Sévigné.

Un certificat médical est requis.

Une tenue complète Football Club Sévigné (maillot+short+bas) sera vendue au secrétariat au tarif de 10 000 F.

Animateurs : **Mr KPANZAI** assisté de **Mr Trah Bi Marcel**

2. BASKET : le mercredi de 14 h à 16 h, sur le terrain du Petit Cours.

Coût : **75 000 F** par an, payable en une seule fois à l'inscription.

Un certificat médical est requis.

Animateur : **Mr BAGATE SOMA**

3. MUSIQUE : le lundi et mercredi après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30

* **Guitare acoustique (fournie par l'élève), puis possibilité guitare électrique en fin d'année** : Maixent LANDOU et Meledje MEL le mercredi

* **Piano électronique** : Othniel N'GORAN et Meledje MEL le lundi (fourni par l'école)

* **Batterie acoustique/percussions (fourni par l'école), possibilité de duos basse/batterie, musiques actuelles et/ou amplifiées** : Maixent Landou et Joël GUIKAN

Coût : **45 000 F** par trimestre

4. CAPOEIRA : le lundi de 14h30 à 15h30 sous le préau du Petit Cours.

Coût : **45 000 F** trimestre

Animatrice : **Mme Marcia KABLAN**

5. CLUB D'ECHECS : les enfants sont répartis en groupes selon leur niveau, sous l'apata

Le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30 (selon l'affluence).

Coût : **45 000 F** / trimestre

Animateur : **Mr COULIBALY**

6. TAE KWON DO : Ce club est affilié à la Fédération Ivoirienne de TAE KWON DO.

Le lundi de 15h30 à 16h30 et le samedi de 11 h à 12 h sous le préau du Petit Cours

Coût : **45 000 F** / trimestre

Un certificat médical est requis.

L'école recevra les tenues et accessoires au prix de gros et les vendra aux participants au prix homologué (10 000 F)

Professeur : Maître Ali EL RADI, ceinture noire 5e Dan.

7. DANSE CONTEMPORAINE / ZUMBA / HIP HOP : le lundi de 14h à 15h30 sous le préau

Coût : 45 000 F / trimestre

Animateur/chorégraphe : KONE Drissa « Dino »

8. KUNG FU : le lundi de 16h30 à 17h30 et le vendredi de 14h30 à 15h30

Coût : 45 000 F / trimestre

Professeurs : Maître MAHAMOUDOU et Maître LEE

9. ARTS PLASTIQUES / POTERIE : le lundi de 14 h à 15 h

Coût : 45 000 F / trimestre

Animateur : Paul

10. CLUB d'ANGLAIS : bain linguistique, maîtrise orale de la langue anglaise, activités artistiques et arts plastiques, théâtre.13081308

Primaire : le lundi et/ou mercredi de 14h30 à 15h30 selon les groupes d'âges et de niveaux

Coût : 45 000 F / trimestre

Animateurs : Marie NIAMIEN, Professeur d'Anglais au primaire

11. THEÂTRE : atelier de travail sur la voix et le corps - mise en scène et représentation

Coût : 45 000 F par trimestre, le vendredi de 14h à 15h30

Animatrice : Patricia ZEBATO (Imako Théatri et Nzassa Théâtre)

12. ESCRIME : le mercredi de 14h30 à 16h sous le préau

Coût : 45 000 F / trimestre

- La tenue d'escrimeur, l'épée/fleuret et le casque de protection sont prêtés par les animateurs les 6 premiers mois
- La tenue, veste + pantalon sera ensuite vendue à l'école au tarif de 25 000 F

Animateurs : Mr KOFFI Célestin et Mr DIARRASSOUBA

- Toutes ces activités sont à régler au Secrétariat chez Alice, lors de l'inscription en début de trimestre.

Toute activité commencée est due intégralement (forfait)

- Dès la 2^e séance à laquelle votre enfant participera, l'activité est due et vous serez donc automatiquement facturé pour la période.
- Pour des questions de sécurité, les enfants doivent arriver à l'heure et être récupérés dès la fin de la séance.
- Les nounous et les frères et sœurs des enfants inscrits aux activités ne sont pas acceptés dans la cour pendant la durée des ateliers.

Merci de votre compréhension et de votre discipline.

La Direction le 23/9/2019

Date et signature des parents :